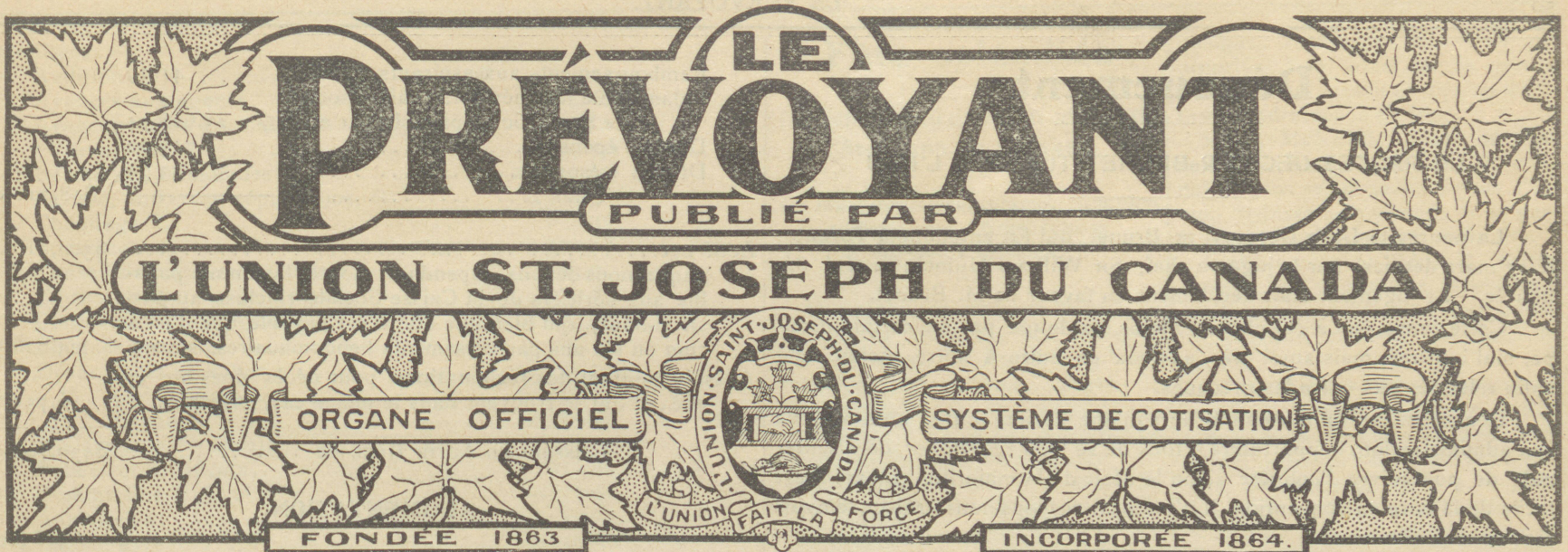




VOLUME XIV.—No. 6.

OTTAWA, ONT., AVRIL 1909.

Abonnement \$1.00 par an

CINQUANTE MILLE PIASTRES !

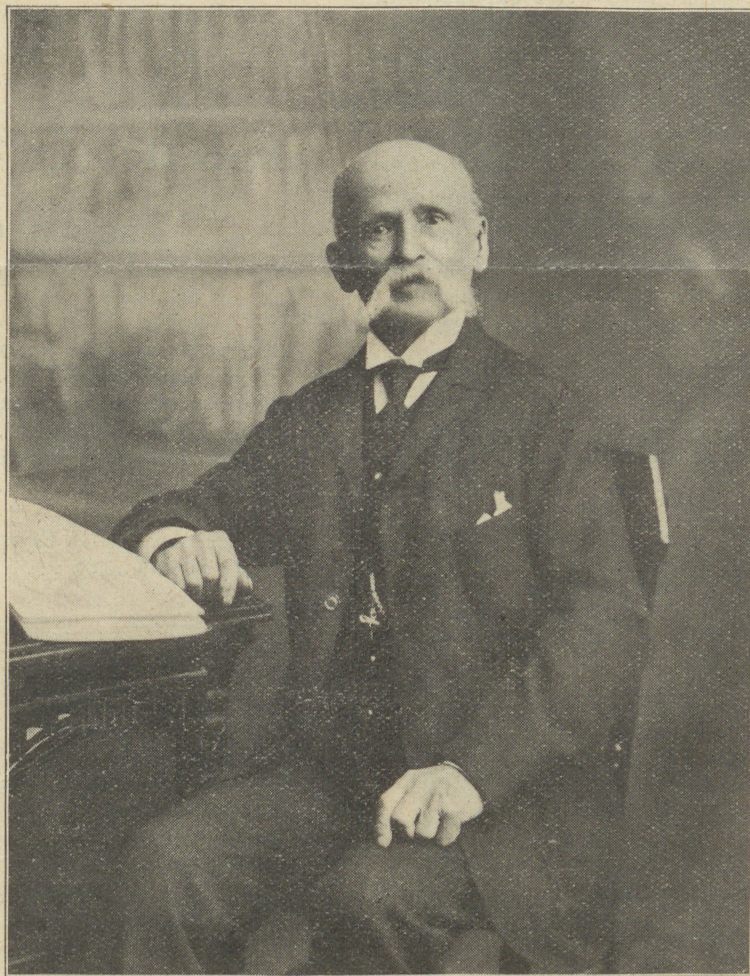
Depuis le commencement du présent exercice financier, juin dernier, c'est à près de cinquante mille piastres que se chiffrent les secours en maladie payés par l'Union St-Joseph du Canada.

Avez vous jamais songé à ce que signifie ce chiffre ? Vous êtes-vous raisonné ce que cette somme a pu faire ? Que de larmes séchées, de désespoirs calmés, de douleurs guéries ; que d'existences conservées ; que de bonheur, même, apporté au milieu des épreuves !

Cinquante mille piastres, c'est énorme ! Et chacune des piastres, chacun des sous qui forment cette somme ont été autant de gouttes de rosée allant rafraîchir le front fiévreux du père de famille cloué sur un lit de douleur. Chacune de ces piastres, chacun de ces sous ont été autant de rayons de soleil éclairant le sombre intérieur de la chambre d'hôpital, mettant un peu de calme dans l'esprit du pauvre malade, un peu d'espoir, un peu de courage dans le cœur de l'épouse affligée.

Le bien fait par l'Union St-Joseph du Canada, au nom de la mutualité, est complexe ; souvent l'on vous en a entretenu. Le "Prévoyant" vous a déjà fait voir son rôle social, sa mission parmi nos compatriotes au point de vue national et religieux. Vous avez pu souvent vous rendre compte par vous-même du bien accompli par l'aide accordée aux héritiers de ses membres. Les orphelins qui peuvent ainsi recevoir une instruction convenable, les veuves dont l'existence est rendue tolérable, sinon confortable, sont là nombreux pour le montrer. Mais ce n'est qu'une partie de l'œuvre de l'Union. Les secours aux malades en sont une autre, et non la moins importante.

Lorsque la maladie frappe l'artisan et le force à suspendre son travail, ce n'est pas seulement la cessation du revenu, c'est encore l'augmentation des dépenses. Les soins,



M. J. B. CHAMPOUX, Fondateur de l'Union St-Joseph.

les médicaments coûtent cher, vite les économies disparaissent, si toutefois elles existaient. Le crédit, qui a pu être bon, alors que le bras vigoureux du chef de famille était là, rapportant le gain de chaque semaine, le crédit devient nul. Pour peu que la maladie continue, c'est la hideuse misère qui, à son tour, franchit le seuil du logis attristé.

L'épouse dévouée, la mère courageuse s'épuise à vouloir gagner ce que l'époux, hélas ! ne peut plus

donner, tout en continuant à veiller et soigner le malade chéri. Bientôt, qui sait, elle se sentira défaillir et elle aussi succombera sous la tâche. Le malheureux père, le désespoir en l'âme, le cœur brisé de son impuissance, restera une plus facile proie à la maladie, et alors !... alors c'est la salle commune, la misère, la mendicité, la mort et son cortège de douleurs et de malheurs.

Mais si le malade est membre de l'Union St-Joseph, ah ! quel aspect

différent ! Sûrs que la famille recevra un secours convenable de la société et qu'elle ne sera pas entièrement privée de ressources, les fournisseurs seront plus humains. Les secours hebdomadaires joints aux quelques sous mis en réserve par l'épouse prévoyante assureront les premiers besoins de la famille et les moyens de combattre la maladie. L'épouse pourra donner à son malade des soins plus assidus sans s'exposer elle-même. Le malade lui-même, l'influence morale avec sa force puissante aidant, souffrira moins s'il sait sa famille à l'abri de la misère, il conservera l'énergie suffisante pour combattre le mal et plus vite il pourra guérir, reprendre gaiement sa tâche quotidienne.

Qui a donc accompli ce grand bien moral comme matériel ? A qui la gloire de cette belle et bonne œuvre ? Indubitablement, l'Union St-Joseph a été la main bienfaisante qui a semé parmi ses membres, espoir, courage, santé ; mais l'Union St-Joseph est une société mutuelle dont les sociétaires sont la force et la vie. C'est donc à vous tous, membres de l'Union St-Joseph du Canada, que revient de droit tout le mérite.

Ce bien accompli presque à votre insu et dont vous devez vous glorifier à votre titre de membre de la société, que vous a-t-il coûté ? Très peu en vérité, moins **D'UN SOU PAR JOUR**. C'est bien en effet moins d'un sou par jour de vos cotisations que l'administration de l'Union St-Joseph a ainsi distribué parmi vos confrères malades.

UN SOU ! Que de bien le sou économisé chaque jour peut faire ! "Les sous font les piastres", dit le proverbe ; les sous font aussi les grandes œuvres. Que la mutualité vue de cette manière est donc admirable ; qu'elle est donc puissante et belle ! Ah ! trop souvent l'on oublie le vrai sens de l'œuvre mutuelle, elle devient une simple entreprise commerciale. Ah ! certes, il faut